

## La cote d'Emeraude, ile de Cézembre

### SORTIE KAYAK LOISIRS CDCK35

ouverte à tous les adhérents des clubs d'Ille-et-Vilaine  
proposée par RENNES ÉVASION NATURE

**DIMANCHE 22 JUIN 2025**

**RDV 09 H 30 plage des longs champs Saint Lunaire.**

**Parking de la plage des longs champs à l'est de la plage.**

#### Programme :

Milieu : MER (BRETAGNE NORD)

Distance : 15 KM

Marée : COEFFICIENT 67

Horaires marées : Saint Malo

BM 11 H 30

PM 17 H 11

BM 22 H 57

Détails de la sortie : balade côtière puis traversée vers l'île de Cézembre, pause déjeuner sur Cézembre et retour

**(À CONFIRMER ULTÉRIEUREMENT EN FONCTION DE LA MÉTÉO).**

**Condition obligatoire :** chaque participant est titulaire d'un titre fédéral.

**Coût :** N/A.

**Prévoir :** tenue adaptée, crème solaire, lunettes, chapeau, pique-nique à embarquer, boissons chaudes, « en cas » (fruits secs, barres céréales, etc.), eau.

**Niveau :** Pagaille jaune

- Accueil des clubs à 09 h 30 plage des longs champs, Saint Lunaire
- Briefing des référents clubs à 09 h 45.
- Présentation des participants et des clubs
- Préparation des embarcations,
- Embarquement/mise à l'eau à 10 h 30-11h.
- Pause déjeuner d'environ de 2 h 00 vers 13 h.
- Débarquement vers 17 h 30-18h.

Un apéritif collectif, lors de la pause déjeuner, est prévu par le club organisateur et le CDCK35, les préparations « Maison » sont les bienvenues !!!

- Chaque club vient avec son encadrement (« référent du groupe »), ses bateaux, son matériel de sécurité.

- \* Chaque club navigue sous sa propre responsabilité.

Merci de vous inscrire jusqu'au 11/06/2025 en indiquant l'identité du club et le nombre prévu de participants par e-mail à cette adresse : [laurence.billabert@gmail.com](mailto:laurence.billabert@gmail.com)  
Pour toute information complémentaire, vous pouvez la joindre au 06 10 09 47 62.

Ce programme est susceptible de changement ou d'annulation  
en fonction des conditions météorologiques.

En cas d'annulation, les référents des groupes seront informés la veille  
par e-mail.

*Le CDCK35 propose un calendrier, sur la base de rencontres entre clubs.*

- Chaque participant est titulaire d'un titre fédéral.
- Le club qui accueille (**club coordonnateur**) n'endosse pas la responsabilité d'encadrement des participants sur l'eau.
- Il envisage des solutions de repli si les conditions sont peu favorables, voire prend la décision d'annuler si les conditions ne permettent pas d'assurer la sécurité.
- Il informe les participants des dangers éventuels (« briefing » avant l'embarquement) et fixe d'éventuels points de rassemblement sur le parcours où sera prise la décision de poursuivre la sortie prévue ou de la modifier après constat visuel des conditions réelles de navigation sur le site.
- Les **clubs participants** gèrent leur encadrement, et assurent une régulation en fonction du niveau des personnes qu'ils ont amenées. Chaque club participant désigne donc un « référent » (cadre titulaire d'un diplôme fédéral ou personne habilitée par le président du club) qui participera au « briefing » de début de journée pour prendre les informations indispensables.
- Le référent de chaque groupe doit en principe connaître les aptitudes des participants de son club et fixe les limites en adaptant le parcours proposé si son groupe n'est pas en mesure de réaliser le programme prévu.